

Des activités équestres pour la confiance en soi à La Farlède



Une activité pédagogique stimulante pour les enfants de la classe Ulis et de l'IME des Morières.

(Photo J.-L. G.)

Le cheval est le moyen de thérapie et non l'objet de la thérapie » plaitante une des encadrantes, des neuf élèves de la classe Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) du collège André-Malraux et des quatre

enfants de l'Institut médico-éducatif (IME des Morières). Encadrés par Charlène Gaucher (professeurs EPS), Caroline Saint-Didier (Prof. Spé IME), Aurore Candellier (éducatrice spé. Ime), Carole Quéré (AESH de la classe Ulis) et Nathalie Merle (Prof. Spé. Ulis), les jeunes âgés de 11 à 16 ans, en situation de handicap, profitent d'une activité autour

des poneys et des chevaux du Poney ranch de La Crau, dirigé par Bruno Arnoux, et labellisé Equi Handi Club.

Les bienfaits de l'équithérapie

L'IME et la classe Ulis se sont associées pour permettre aux enfants de profiter de huit séances équestres, à raison d'une heure par semaine, en mai et en juin. « Celle activité agit positivement sur le développement cognitif, physique, social et occupationnel », explique Nathalie Merle.

« Elle permet de leur faire pratiquer un sport sans s'en apercevoir. Le contact

avec le cheval leur permet de s'épanouir et d'améliorer leur autonomie. » Julie Placaud, une des monitrices du ranch observe également un changement de comportement des chevaux. « Ils sont plus doux avec eux. »

Ce travail équestre est prolongé en classe avec l'étude des chevaux, le vocabulaire associé à l'équitation et même la rédaction d'un article dans le journal du collège.

« On espère renouveler cette activité l'année prochaine, car l'équithérapie leur apporte énormément », conclut Nathalie Merle, la professeure spécialisée. J.-L. G.

PIERREFEU

La laïcité expliquée aux enfants

Dans le cadre des activités du temps méridien, la municipalité de Pierrefeu – en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF) le groupe scolaire Anatole France et l'espace jeunes – organise la quinzaine de la laïcité.

Durant deux semaines, les enfants accompagnés des enseignants ou des animateurs de l'extra-scolaire vont étudier la thématique à travers onze catégories : la naissance de la

République et son histoire, la loi de 1905, les valeurs de la laïcité, le respect de la loi, le prosélytisme, l'intégrisme religieux, le pluralisme... autant de thèmes que les écoliers pourront découvrir et approfondir.

Une activité soutenue par le maire Patrick Martinelli et l'adjointe aux affaires scolaires Sylvie Mattei présents mardi au groupe scolaire Anatole France pour le lancement de l'exposition.

C. PR.



Les élus, ici avec les écoliers de primaire, ont lancé la quinzaine de la laïcité
(Photo C. Pr.)